

SOLIDARITÉS

ACTION SOCIALE

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS
ET DE LA COHÉSION SOCIALE

Arrêté du 25 août 2011 portant nomination à la Commission centrale d'aide sociale

NOR : SCSA1130709A

La ministre des solidarités et de la cohésion sociale,
Vu le code de l'action sociale et des familles ;
Vu la loi n° 86-17 du 6 janvier 1986 adaptant la législation sanitaire et sociale aux transferts de compétences en matière d'aide sociale et de santé, et notamment l'article 53 modifiant les articles 126 à 129 du code de la famille et de l'aide sociale ;
Vu le décret n° 54-611 du 11 juin 1954 portant règlement d'administration publique pour l'application des dispositions générales du décret n° 53-1186 du 29 novembre 1953 relatif à la réforme des lois d'assistance, modifié par le décret n° 55-191 du 2 février 1955, le décret n° 56-546 du 1^{er} juin 1956 et le décret n° 60-250 du 18 mars 1960 ;
Vu le décret n° 90-1124 du 17 décembre 1990 relatif à l'organisation et au fonctionnement de la Commission centrale d'aide sociale et des commissions départementales d'aide sociale ;
Vu la proposition du vice-président du Conseil d'État en date du 20 juillet 2011,

Arrête :

Article 1^{er}

Mme Françoise RIMAILHO, magistrate, est nommée présidente de section à la Commission centrale d'aide sociale, en remplacement de Mme Fabienne ROUGE, magistrate, qui a demandé à être déchargée de cette fonction.

Article 2

Sont nommés rapporteurs à la Commission centrale d'aide sociale : Mme Sophie ROUSSEL, auditrice au Conseil d'État, M. Nicolas LABRUNE, auditeur au Conseil d'État, en remplacement de Mme Marie-Astrid NICOLAZO DE BARMON, auditrice au Conseil d'État, et M. Jean LESSI et Aurélien ROUSSEAU, auditeurs au Conseil d'État.

Article 3

La directrice générale de l'action sociale est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait à Paris, le 25 août 2011.

*La ministre des solidarités
et de la cohésion sociale,*
Pour la ministre et par délégation :
*La chef de service des politiques d'appui,
adjoindue à la directrice générale de la cohésion sociale,*
V. MAGNANT